



Mairie de Rivedoux-Plage

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance ordinaire du 14 octobre 2011

L'an deux mille onze le 14 Octobre à 20 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Patrice RAFFARIN, Maire

Présents : MM. Patrice RAFFARIN, Serge KINDEL, Didier BOUYER, Marc CHAIGNE, Mmes Simone « Julie » FOULQUIER, Marie-Noëlle BINET, MM. Damien BLANC, Gilbert CADUC, Fredy MELLE, Jacques COUHÉ, Bruno GIOVANNINI, Alain LACHAUMETTE, Pierre NIVOIS, Jean-Pierre OLLIVIER, Nicolas PIGNOL, Mme Colette PIVETEAU

Absents : Mme Liliane PIGNOL, pouvoir à M. Nicolas PIGNOL
Melle Monique ROYER pouvoir à Mme Simone « Julie » FOULQUIER

Secrétaire de séance : Mme Marie-Noëlle BINET a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 10 octobre 2011
Membres en exercice : 18
Membres présents : 16
Pouvoirs : 2
Suffrages exprimés : 18

Le Conseil municipal :

1- Compte-rendu de Conseil

- Compte-rendu du conseil municipal du 20 avril 2011 : approuvé à l'unanimité, les remarques évoquées ayant été prises en compte.

2- F.S.U.E. – Axe 1 Mesure 2 : rue des Charbonnières

- **Sollicite** une aide financière de l'Etat au titre du FSUE pour les travaux de voirie rue des Charbonnières.

3- Parc Naturel Marin : Avis du Conseil Municipal

- **Emet un avis favorable assorti de deux réserves** relatives au développement des activités maritimes portuaires et industrielles dans le respect des écosystèmes marins.

4- Ecotaxe : Grille tarifaire 2012 de passage du pont

- **A l'unanimité** :
 - . **prend acte** de l'institution par le Département d'une redevance pour services rendus, destinée à financer l'entretien et l'exploitation de l'ouvrage ;
 - . **approuve** la prorogation du Droit Départemental de passage destiné au financement de la protection des espaces naturels et au développement des transports en commun à énergie propre ;

- **Par 16 voix contre et 2 abstentions :**
• **n'approuve pas** la grille tarifaire et la réglementation applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 au Pont de l'Île de Ré.

5- Travaux Ecole Maternelle

- **Approuve à l'unanimité** les travaux de grosses réparations à l'école maternelle et sollicite une subvention au titre du Fonds départemental d'aide pour les travaux sur les bâtiments scolaires du premier degré.

6- Extension de la Zone Artisanale

- **Décide à l'unanimité** la cession de 21 lots dans l'extension de la Zone Artisanale au prix de 65 €/ m² et autorise le Maire à signer les actes de vente.

7- Décision modificative n° 1 :

- **Budget annexe « Ecotaxe » : approuve à l'unanimité** les virements de crédits pour un montant de 3 000,00 €
- **Budget annexe « Campings municipaux » : approuve à l'unanimité** les virements de crédits pour un montant de 6 220,00 € en section de fonctionnement et une diminution de crédits en section d'investissement pour 6 000,00 €
- **Budget annexe « Zone artisanale » : approuve à l'unanimité** les virements de crédits pour un montant de 250,00 €

8- Subvention exceptionnelle UNIRE pour le traitement de la vigne

- **Approuve** la mise en œuvre de ce procédé écologique initié par les viticulteurs rétais en partenariat avec la Coopérative UNIRE et la mairie de Rivedoux-Plage ;
- **Accorde** une subvention exceptionnelle de 2 970,00 € à UNIRE.

9- Décision modificative n° 1 : Budget Principal de la Commune

- **Approuve à l'unanimité** les virements de crédits pour un montant de 39 300,00 € en section de fonctionnement et une diminution de crédits en investissement pour 30 000,00 €

10- Réforme de la fiscalité de l'urbanisme (loi de finances rectificative pour 2010, n° 2010-1658 du 29 décembre 2010)

- **Fixe par 9 voix pour** (8 pour un taux de 4 % et 1 abstention) le taux de la taxe d'aménagement à 5 % sur le territoire communal ;
- **A l'unanimité**, fixe à 20 % le taux applicable sur le Quartier des Caillauds (PAE)

11- Rapport annuel 2010 du service public d'élimination des déchets

- Porté à la connaissance du Conseil Municipal pour information

12- Rapport d'exploitation 2010 de la R.E.S.E

- **Approuvé à l'unanimité.**

13- 94^{ème} congrès des Maires de France : frais d'exécution d'un mandat spécial

- **A l'unanimité**, autorise le règlement des frais d'organisation du 94^{ème} congrès des Maires et Présidents de communautés de France et donne mandat spécial au second adjoint au Maire.

14- C.N.F.P.T. : Financement de la formation des agents territoriaux

- **A l'unanimité, demande** que soit rétabli le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au C.N.F.P.T

15- D.I.A. en D.P.U

- **A l'unanimité, décide** de ne pas exercer le droit de préemption dont la Commune est titulaire

16- Questions diverses

Le Maire, **Patrice RAFFARIN**